



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 21 MARS 2026

## **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- 1- Élection du Maire
- 2- Fixation du nombre d'adjoints
- 3- Élection des adjoints au Maire
- 4- Lecture et remise de la Charte de l'élu local par le nouveau Maire